



CONFÉRENCE-DÉBAT

« Vers une filière industrielle ? »

4 juin 2015 – Ce que la commission a entendu

Introduction

La conférence-débat s'est tenue jeudi 4 juin 2015 à Rouen, en présence de 73 personnes. La réunion a été diffusée en direct sur internet et suivie par 112 internautes.

Le nouveau président de la CPDP, Etienne Ballan, a introduit la conférence en présentant les membres de la commission, le dispositif participatif, les prochaines rencontres publiques ainsi que les règles du débat. Récemment nommé, Etienne Ballan a tenu à se présenter auprès des participants.

Après une introduction par le maire de Rouen, la conférence s'est déroulée autour de trois questions : combien de création d'emplois ? Quelle place pour les PME régionales ? Quels dispositifs d'accompagnement ? Pour chaque question, la salle a pu échanger pendant vingt minutes avec les intervenants.

La commission a relevé de fortes attentes des acteurs de cette filière : industriels, entreprises régionales, centres de formation et collectivités territoriales qui ont témoigné de leur motivation et de leur mobilisation pour intégrer ce marché bien qu'il semble que les conditions nécessaires à l'émergence d'une telle filière ne soient pas encore réunies selon certains acteurs.

Les créations d'emplois et la politique industrielle de l'éolien en mer en France

La conférence-débat a tout d'abord cherché à comprendre en quoi le projet serait créateur d'emplois. Philippe Kavafyan d'Adwen a expliqué que les 6 projets de parcs éoliens en mer attribués pour le moment représentaient une perspective de 10 000 emplois d'ici 2020, aussi bien pour les turbines, les câbles, les fondations, la logistique, la maintenance et l'exploitation. En les comparant au nombre d'emplois par MW installés en mer en Allemagne, cette perspective lui semble réaliste. De plus, la fabrication des éoliennes du parc du Tréport se

ferait dans les usines d'Adwen au Havre, elles-mêmes à l'origine de la création de 750 emplois directs en France ; par ailleurs, le parc du Tréport pourrait générer 125 emplois directs sur le site pendant 25 ans pour sa maintenance et son exploitation.

Matthieu Monnier de France Energie Eolienne, organisation qui regroupe les professionnels de l'éolien, a indiqué qu'il dénombrait 10 840 emplois dans l'éolien terrestre en France fin 2013 et estime que davantage d'emplois sont à attendre de l'éolien en mer. En plus de créer des emplois, le parc permettrait d'en maintenir sur le territoire. Par exemple, pour la société EGIS, ce projet « garantit jusqu'à 12 emplois à temps plein pendant 3 à 4 ans ».

Au-delà des créations d'emplois attendues, le maître d'ouvrage a rappelé qu'en remportant l'appel d'offres lancé par l'Etat, le consortium s'est engagé à « contribuer au développement de la filière industrielle française de l'éolien en mer » comme inscrit dans le cahier des charges. Pour répondre à cet objectif, la société des Eoliennes en Mer de Dieppe-Le Tréport (EMDT) a mis en place un plan industriel basé sur : l'alliance de deux fortes expériences réunies dans Adwen (Areva avec 630 MW installés en mer du Nord allemande et Gamesa avec 30 GW installés), des réalisations concrètes dans le domaine de l'innovation avec des modélisations dans l'aérodynamisme de niveau mondial, la coopération avec les concepteurs et fabricants de fondations qui a permis une réduction de coûts sur le mât et les fondations et une machine de 8 MW qui permettra également de réduire les coûts. Il prévoit de les diviser par deux d'ici dix ans.

La réalisation de cette filière industrielle française passerait également par la création de six usines dont cinq au Havre et une à Dunkerque et la mobilisation de sous-traitants : ils ont identifié et rencontré 685 fournisseurs potentiels dont 196 sur les régions normande et picarde. Philippe Kavafyan a indiqué que 90% des composants des éoliennes pourraient potentiellement être produits en France. Si les entreprises régionales montent en compétence pour répondre aux exigences de qualité et de compétitivité, elles seront alors susceptibles de remporter les marchés et d'entraîner une dynamique économique régionale vers la réalisation de cette filière.

Plusieurs acteurs régionaux ont pris la parole dans la salle pour témoigner de leur soutien au développement de cette filière : collectivités territoriales, chambres de commerce, PME régionales ou associations dans le domaine de l'énergie et des travaux publics. Tous soulignent que le projet est une opportunité pour le tissu industriel local de monter en compétence et de créer une filière compétitive et d'excellence ouvrant des perspectives à long terme. Dans cette optique, Jean-Baptiste Gastinne, conseiller régional de Haute-Normandie invite à regarder vers les projets de parc éolien à l'étranger (au Royaume-Uni notamment) offrant d'autres perspectives et débouchés à cette filière.

Marc Théry, consultant en stratégie territoriale d'énergie a émis de fortes réserves quant aux conditions de réussite de cette filière. Il estime que les groupes en lice de la filière en France « sont extrêmement fragilisés et sont en train de se vendre par appartement » : Areva aurait conclu une coentreprise avec Gamesa en Espagne en vue d'être revendue à Gamesa à terme. Il doute également de la capacité d'Adwen à fabriquer une éolienne de 8 MW car :

- La France est en retard de 30 ans face à la concurrence étrangère en terme

d'innovation.

- Areva et Alstom ont essayé de bâtir une compétence et une filière industrielle à partir d'acquisition de sociétés.
- Dans les années 1990, Areva (Jeumont Industrie) avait déjà développé une éolienne qui s'était soldée par un échec lié à un manque de persévérance.
- Le saut technologique est trop grand. Selon lui, nous sommes au début de la filière et il y a des plâtres à essuyer.
- Même les industriels avec beaucoup d'expérience rencontrent des déconvenues (ex : des machines dans des parcs en Hollande ont des problèmes de fondation).

Il doute également du soutien des pouvoirs publics et de leur capacité à développer cette filière en invoquant le passé récent d'Arcelor Mittal. Il invite à se concentrer sur l'éolien à terre qui est moins cher et pour lequel nous disposons davantage d'expérience.

Ces propos ont fait réagir l'assistance. Les participants et Philippe Kavafyan ont insisté sur la complémentarité de l'éolien terrestre et maritime. Ils ont émis le souhait de voir davantage se développer l'éolien à terre qui est « *insuffisamment promu* » selon Guillaume Blavette du collectif « Stop EPR ni à Penly ni ailleurs », d'autant plus qu'il est également créateur d'emplois. Ceci serait permis par la transposition des technologies développées dans l'éolien maritime au terrestre. A propos de la capacité technique d'Adwen à réaliser une machine de 8 MW, Luis Alvarez d'Adwen a admis qu'il y avait des risques mais ils ont été évalués. Il est confiant sur la réalisation de l'éolienne et sur les usines du Havre.

La place des PME régionales dans cette filière industrielle

Les intervenants en tribune et les participants en salle ont partagé le même constat : les régions normande et picarde possèdent un très fort potentiel industriel et ont des atouts majeurs à jouer pour le développement de cette filière. Pour Thierry Castell de la CCI du littoral normand-picard « *l'industrie a de l'avenir sur notre territoire, il y a des compétences, des capacités d'innovation, des capacités d'export* ». Il y a un réel potentiel à développer selon Claude Taleb, vice-président du conseil régional de Haute-Normandie car la Normandie est la première région française des énergies marines renouvelables. La Normandie est donc « *particulièrement bien positionnée pour accueillir cette filière d'avenir* » qui s'inscrit dans un contexte de reconversion industrielle et de transition énergétique. Robin Choquart, référent éolien chez Deny Fontaine y voit même un marché sur lequel se positionner pour les vingt à trente prochaines années et appelle au développement de ce marché de niche vers les autres projets de parc à l'étranger.

Les acteurs présents lors de la conférence ont tenté d'expliquer comment les PME régionales pourraient prendre place dans cette filière. Pour Claude Taleb, l'enjeu de la région est de fixer les emplois indirects sur le territoire, c'est à dire faire en sorte que les PME régionales gagnent les prochains appels d'offre et deviennent les futurs fournisseurs et sous-traitants du groupement industriel. Il n'oublie pas les emplois induits de ces emplois directs et indirects : selon une étude écossaise, pour 1 emploi direct et indirect généré dans l'éolien offshore, ce sont 1,6 emplois induits, ce qui n'est pas négligeable selon lui. Ce travail de fixation des emplois indirects passe par deux leviers : les formations et les compétences d'une part et la recherche d'autre part. Sur le premier point, la région travaille au développement des

compétences des demandeurs d'emploi (travail sur les métiers industriels en tension, en partenariat avec la région Picardie), à la mise en place de modalités d'apprentissage au plus près des conditions d'exercice des métiers de l'éolien (création d'un chantier-école) et à la promotion des métiers de l'éolien. Au niveau de la recherche, la région souhaite créer un pôle d'excellence en mobilisant les Groupements Régionaux de Recherches (GRR) et les différents réseaux de recherche sur les problématiques clés liés à la fabrication, l'exploitation et la maintenance des parcs. Cela représente une force de frappe de 65 laboratoires.

Thierry Castel s'est exprimé sur le rôle de la CCI du littoral normand-picard en tant que facilitateur pour mettre en relation les entreprises. Il semble y avoir un enjeu déterminant à ce que les entreprises du territoire se rencontrent et prennent contact entre elles et avec le maître d'ouvrage. Ce témoignage est renforcé par celui de Christophe Leblanc qui représente le maître d'ouvrage localement. Il travaille sur l'accompagnement des entreprises normandes et picardes pour leur faire acquérir des compétences spécifiques, anticiper, leur expliquer leurs besoins, leur calendrier, le projet pour qu'au moment voulu, elles soient en mesure de répondre à ce besoin.

Toutefois, Alain Brière, président de la communauté de communes de Bresle-Maritime a fait part de quelques réserves : « à l'heure actuelle, Le Tréport n'a que les éoliennes et aucune promesse d'emplois ». Il est favorable à ce projet, porteur d'attractivité et de dynamisme pour la région, mais seulement dans la mesure où les retombées économiques seront équilibrées entre les territoires. Il appelle à des répercussions positives directes ou indirectes pour son territoire.

Enfin, la CCI et le groupement d'entreprises Dieppe Méca Energies ont fait part de leurs attentes quant aux dépôts de permis de construire au Havre, site sur lequel repose de grands enjeux pour la région.

Les dispositifs d'accompagnement des PME

L'un des principaux facteurs de réussite de développement et d'implantation en France semble se jouer au niveau de la formation. Claude Midi d'EMDT (Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport) a indiqué que 300 000 heures de formation seraient dispensées afin de mettre les personnes en cohérence avec leurs besoins. Dans cette optique, la région de Picardie a développé une plateforme de formation appelée Windlab pour des postes de maintenance d'éoliennes terrestres. Ouverte en 2013, les diplômés sont 83% à avoir trouvé un travail à la sortie. Pour Christophe Porquier, vice-président en charge de l'écodéveloppement, de l'énergie et du climat au Conseil régional de Picardie, cette formation peut s'adapter et déboucher sur une formation pour la maintenance d'éoliennes en mer puisque les technologies sont équivalentes. De même, Fécamp dispose d'un « campus des métiers et des qualifications » spécialisé dans les énergies et l'efficacité énergétique. Aussi, Frédéric Lefaux du rectorat de Rouen a précisé que dès l'annonce du projet de parc éolien en mer, ils avaient travaillé sur le BTS « Maintenance des systèmes » pour qu'il soit réécrit pour avoir une option éolienne. Enfin, Christophe Porquier et Sébastien Blondel, directeur de l'école d'ingénieur du CESI ont mis en évidence le rôle déterminant des réseaux de partenaires notamment les clusters et les acteurs de la formation d'enseignement supérieur.

Certains acteurs du secteur ont mis en garde sur certains points. Tout d'abord, Christophe Porquier a appelé à la vigilance pour qu'il ne se développe pas de concurrence entre les centres de formation. Didier Pinel, proviseur des lycées Descartes et Maupassant à Fécamp a parlé de complémentarité plutôt que de concurrence entre les centres. Il a ajouté l'idée qu'il était nécessaire de former les élèves à la polyvalence afin qu'ils puissent être opérationnels dans la maintenance sur différents types d'énergies. Enfin, il a expliqué que le problème de la formation aujourd'hui est que les jeunes n'étaient pas mobiles. A cela, Sébastien Blondel du CESI a répondu qu'il fallait donner aux élèves des perspectives vers des compétences plus évoluées, les former en région pour qu'ils viennent se réinsérer et répondre aux problématiques locales sur l'éolien en mer. Enfin, il s'est inquiété de l'accompagnement des centres face à la montée en charge des formations. L'offre est donc bien présente mais pour Frédéric Lefaux encore faut-il que les élèves, les apprentis, les adultes actifs (demandeurs d'emploi ou salariés) soient informés de ces formations.

L'autre dispositif majeur pour l'accompagnement des PME est le CCI Business. Cet outil, à travers le recensement des entreprises des régions normande et picarde et de leurs compétences, permet de mettre en relation les entreprises. Les CCI organisent des rencontres entreprise-entreprise dans cette optique. Les CCI souhaitent accompagner et aider les entreprises pour les faire monter en puissance et soient en mesure de répondre aux cahiers des charges et à la qualité exigée.

Pour Christophe Porquier du Conseil régional de Picardie, cet accompagnement passe également dans la diversification des entreprises. Il souhaite une détection des entreprises picardes en capacité de se diversifier dans l'éolien. Inciter les entreprises à la diversification pourrait sauver le tissu industriel local en s'appuyant sur l'exemple de l'usine Mersen qui a évité le dépôt de bilan par sa reconversion dans l'éolien. A ce titre, Guillaume Blavette de Stop EPR demande s'il est envisageable de reconvertir les emplois de l'industrie automobile vers l'éolien. Philippe Gouin, économiste indépendant répond « *qu'il faut aller sur l'offshore mais également sur toutes les autres filières qui permettent d'accompagner la transition énergétique* ».

Philippe Gouin a émis des inquiétudes quant à la réussite de cette filière, qui exige de réunir certaines conditions. Selon lui, l'Etat et les industriels ont raison de faire ce pari mais il est périlleux compte tenu de « *l'état de déliquescence de l'emploi industriel dans la métallurgie* ». Pour que cela marche, il faut aussi un tissu de PME capables de répondre aux besoins des donneurs d'ordre (qualité, coût, délais) et des salariés maîtrisant des compétences spécifiques. Des participants ont en effet témoigné de la perte progressive de certains métiers dans la métallurgie comme chaudronnier ou tourneur-fraiseur. Or, ces deux points ne semblent pas acquis actuellement. A partir d'une comparaison avec la région Pays de la Loire, il pointe trois obstacles à la réussite de cette filière : le fait que les PME ne laisseraient pas partir leurs salariés opérationnels en formation, le manque de services de ressources humaines dans les TPE et PME rendant difficile l'évolution des compétences des salariés et enfin, le fait que la métallurgie pâtit d'une image dégradée n'attirant pas la main d'œuvre. Sur ce premier point, il a été contredit par Florence Giuliani de la société EREM qui envoie régulièrement ses opérationnels en formation. En outre, Philippe Gouin s'interroge quant aux emplois qui seront développés par la filière. Il doute que ceux-ci soient seulement français.

Questions restées sans réponse au cours de la réunion

Vous trouverez ci-dessous la liste des questions restées sans réponse au cours de la réunion. Celles qui n'ont pas encore été posées au sein de notre espace questions-réponses sur le site du débat y seront intégrées ; les auteurs des autres seront invités à consulter les réponses déjà en ligne et à demander des précisions s'ils le souhaitent.

Sur l'éolien terrestre

- Les usines du Havre pourraient-elles aussi permettre de fabriquer des éoliennes en terre aussi puissantes que celles en mer ? (Question reformulée) Guillaume Blavette, Stop EPR ni à Penly ni ailleurs.

Sur l'usine du Havre

- « Lorsque Monsieur m'a demandé s'il s'agissait de l'éolien maritime et terrestre, j'ai oublié l'hydrolien. Y aura-t-il une usine au Havre pour fabriquer des hydroliennes ? » Sophie Renault, citoyenne.
- « Si ce projet rencontrait des difficultés de mise en œuvre, le site du Havre serait-il compromis ? » Florence Lallinec, Dieppe Méca Energies.

Sur la reconversion industrielle

- « Dans quelle mesure l'émergence d'une nouvelle filière peut-elle permettre, accompagner, des reconversions de filières anciennes qui ont marqué le territoire et qui ont « lâché dans la nature » des gens qui ont beaucoup de compétences ? Le vrai problème que l'on a ici est le retour vers l'emploi. L'éolien peut garantir cela, à quelles conditions ? Quelle politique publique locale, régionale et nationale cela implique-t-il ? Avez-vous des exemples à nous donner pour répondre à cet espoir qui est largement présent ce soir dans la salle ? » Guillaume Blavette, Stop EPR ni à Penly ni ailleurs.

Sur la formation

- « Comment faire en sorte que l'appareil de formation accompagne dans le temps cette montée en charge ? ». Sébastien Blondel, CESI.